



Mot de l'ADD Medenine Tunisie et du réseau REMADEL, adressé aux participantes et participants au "The International Seeds Days, May 2013, in Peliti Greece"

(Prière traduire à l'anglais)

QUI EST LE PROPRIETAIRE ?

Comme l'ont rêvé tous les pirates des siècles passés, les plus grandes fortunes mondiales ont enterrées en un lieu sûr le plus beau des trésors que nos ancêtres ont légués à l'humanité et aux générations futures : les semences de toutes les plantes cultivées. Mais nous ne savons pas qui est propriétaire de ce coffre fort ni qui va le protéger ?

Le 26 février 2008 a été inauguré « l'Arche de Noé Végétale » dans un des lieux les plus reculés du monde, à Svalbard, dans le Spitzberg, en Norvège.

Ce coffre fort qui rassemble et abrite de nos jours toutes les semences du monde est le fruit d'un accord tripartite entre le gouvernement norvégien, le «Global Crop Diversity Trust» et la «Nordic Gene Bank».

Le «Trust» financé et soutenu par la Fondation Bill et Milinda Gates, La Fondation Rockefeller, Dupont/Pioneer, Syngenta AG, la Fondation Syngenta et la Fédération Internationale des Semences, qui sont les plus grands lobbies de l'industrie des semences qui ont financés l'entreprise de «l'Arche».

La plus part des défenseurs de la biodiversité agricole dans le monde et parmi eux l'Association pour le Développement Durable «ADD Medenine Tunisie» et le REMADEL (*Réseau Maghrébin d'Associations de Développement Local en milieu rural*) <http://www.remadel.org/>, qui militent depuis plusieurs années pour la lutte contre les OGM et la conservation des semences locales.

Ces deux organisations de l'Afrique du Nord (Algérie, Maroc, Mauritanie et Tunisie), sont particulièrement préoccupées par cette démarche pour les raisons suivantes.

Ceux qui ont financés un tel projet de «conservation» des semences, (les institutions et les entreprises industrielles multinationales) ont tout mis en place pour anéantir pour toujours les ressources phylogénétiques mondiales, héritage de l'humanité :

À travers l'OMC, ils imposent partout sur la planète des lois qui remettent en cause les droits des petits agriculteurs de produire, conserver, utiliser, échanger et vendre leurs semences.

L'industrie semencière, après avoir pris gratuitement dans les champs les semences sélectionnées par les paysans et les petits agriculteurs, impose ses empreintes génétiques pour marquer sa «propriété intellectuelle» protégée par des Certificats d'Obtentions Végétales ou des brevets (UPOV).

L'OMC, au nom du « libre marché », impose des lois qui interdisent peu à peu aux paysans et petits agriculteurs d'échanger leurs propres semences.

Elles les obligent ainsi à acheter celles de l'industrie, seules à pouvoir être inscrites dans les catalogues officiels requis pour toute vente. Dans de nombreux pays, les paysans n'ont même plus le droit de produire et ressemer leur récolte.

Pour toute ces raisons et il y en a bien d'autres, que l'ADD Medenine Tunisie qui préside le REMADEL, souhaite s'associer à tout projet, initiative, groupe ou Réseau, qui milite pour la conservation *in-situ* dans les champs des paysans des ressources phylogénétiques pour perpétuer la conservation les semences autochtones ancestrales qui sont un héritage de l'humanité tout entière et la base de la souveraineté alimentaire mondiale.

Le président de l'ADD et de Remadel
ZAMMOURI Abdelhamid

